

À LA RECHERCHE DU BRIARÉE

Louis-René Theurot et le Groupe des arbres remarquables

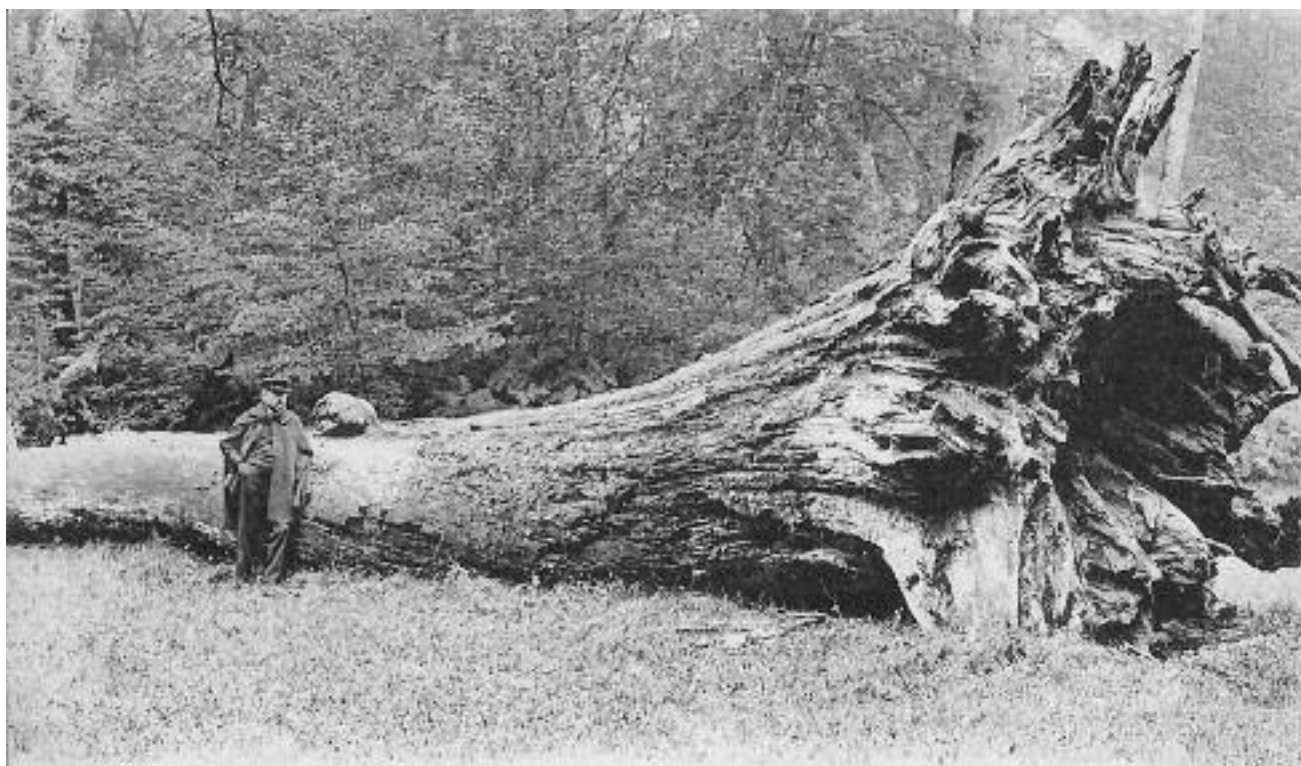
LA DERNIÈRE parution de *La Voix de la Forêt* (édition 2015) évoquait, dans un texte d'André Billy, le « Briarée », un vieux chêne, que l'on appelait aussi : « le Bouquet de l'Empereur ».

Quand j'ai lu ce texte nous venions, justement, lors de nos sorties « Arbres remarquables », de parcourir la route du Briarée.

Mais où était situé ce fameux Briarée et était-il possible qu'il en reste quelques traces aujourd'hui ?

À la première question, il est possible de répondre, approximativement du moins, car on ne pouvait pas compter sur une quelconque géolocalisation : au carrefour de l'Épine d'après le texte et, par conséquence, au début de la route du Briarée d'après son nom.

La carte postale ci-dessus semble avoir été expédiée en 1918 (cachet de la poste faisant foi). Bien entendu, la carte peut avoir été imprimée plusieurs années auparavant. André Billy nous dit avoir été « photographié, en 1907, sur la plus haute de ses racines, dressée vers le ciel, et pareille à la proue d'une galère ».



Le Briarée vers 1900



À La seconde question, il peut être tentant de répondre : **RIEN**.

Sachant qu'il faut au moins un siècle pour faire disparaître toute trace d'un chêne de cette taille (information ONF), je n'en étais pas aussi sûr... et je décidais de retourner fureter dans le coin.

Mes premières recherches furent infructueuses mais je me rendis rapidement compte de mon erreur : j'avais tout simplement orienté mes recherches vers la route du Briarée, influencé par l'homonymie de l'arbre et du lieu. Le texte d'André Billy ne me semblait d'aucun secours. Pourtant, en relisant, je me suis rendu compte qu'il ne parlait pas de cette route du Briarée. Il arrivait au carrefour de l'Épine et « *maintenant, c'était la route du Bas-Bréau ou celle des artistes* »...

Il se trouve que les trois routes ont le même point d'origine. Par ailleurs, la route du Bas-Bréau a été goudronnée, probablement au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle. Ces travaux ont pu entraîner quelques modifications au niveau de l'origine des trois routes, c'est-à-dire à leurs points de départ, au carrefour de l'Épine.



Les restes du Briarée, au 27 janvier 2016

Et voilà qu'en cherchant bien, nous avons trouvé un gros tas de ronces cachant le tronc d'un arbre couché. L'ensemble se présente sous forme

d'une base racinaire énorme, suivi par un tronc, orienté ouest-est, dont la longueur mesurée, suivant les normes « Arbres remarquables », à partir du collet jusqu'au début du houppier est de 13 m. Le tout suivi d'un amas de branches (toujours sous le roncier) qui peut sans doute être les restes du houppier. Ce qui devait facilement porter la hauteur de cet arbre à 25 ou 30 mètres.

Évidemment, tout cela n'est guère photogénique mais il est toujours possible, à tout un chacun, de se rendre au carrefour de l'Épine pour voir sur place.

Dire que nous avons retrouvé le Briarée n'est sans doute qu'exprimer une « intime conviction ». C'est un peu une découverte archéologique car ces restes auraient tout de même près de cent dix ans...

LE TOUTATIS

Nos promenades dans cette partie de la forêt devaient d'ailleurs nous réserver quelques autres surprises.

Il se trouve que la plupart des membres de l'équipe Gar n'avait jamais manifesté d'intérêt particulier pour cette zone : pas de rocher, pas de relief... seulement quelques arbres portés dans le guide. D'après les notes de Pierre Graber cette route forestière traversait une ancienne chênaie. Un panneau ONF, existant encore il y a quelques années, indiquait que jusqu'au début du XX^e siècle, la région était une pâture, ces deux choses n'étant pas totalement incompatibles.

Effectivement, rien de très intéressant le long de la première partie de la route. Nous avons pu y voir de nombreux cerisiers et pommiers dont quelques uns marqués d'un rond bleu. Nous sommes dans une jeune chênaie. La plantation, assez serrée, prouve qu'il n'y a pas encore eu d'importantes coupes d'éclaircissement. L'âge de ces arbrisseaux peut être estimé à 30 ans peut-être, ou 50 ans, tout au plus.

Ce n'est qu'en arrivant au carrefour avec la route Marie-Thérèse que nous découvrons l'ARBRE. Certes, il est bien marqué sur le guide. Nous avons la chance de faire notre première exploration en décembre et l'absence de feuilles sur les taillis alentours nous permet de découvrir ce monument dans son ensemble.

Devant la vue de ce chêne, nous ne manquons pas d'adjectifs dithyrambiques : superbe, remar-





Le Toutatis. (Chêne sessile n° 702-01. Circonférence : 6,16 m.)

quable parmi les remarquables etc., mais il est un adjectif, qui revient plus souvent, c'est celui de majestueux.

Ce chêne sessile mesure 6,16 mètres de tour de taille (suivant nos normes, toujours...). Devant ce géant nous ne pouvons qu'évoquer le feu «Jupiter» qui, lui, fait encore 6,6 m de circonférence.

Le houppier de l'arbre devant lequel nous sommes trône bien au-dessus de la forêt, comme devait certainement le faire le Jupiter à l'époque de sa splendeur.

Nous décidons de lui donner un nom qui corresponde à sa magnificence. Jupiter est déjà pris. Zeus c'est la même chose et ça sonne moins bien... Alors, Toutatis, pourquoi pas ? Cela a l'avantage d'être gaulois et nous avons déjà un chêne Astérix non loin de là.

Nous adoptons ma proposition par un vote tout à fait démocratique et à l'unanimité, cela va sans dire...

Poursuivant notre parcours le long du chemin du Briarée, nous découvrons trois autres chênes de bonnes dimensions eux aussi. Circonférences respectives : 5 m, 4,70 m et 3,90 m. Emportés par notre élan, nous baptisons les deux premiers : «Thor» et «Odin». Ces dieux sont moins connus, n'en déplaise à Richard Wagner, car ils ne sont pas gaulois. Pour le troisième, nous considérerons qu'il n'a pas encore une dimension permettant de lui accorder un grade et de le déifier.

La route du Briarée serpente dans la forêt. Au départ, elle se dirige vers l'ouest puis, après le carrefour avec la route Marie-Thérèse, elle oblique vers le sud. On peut se demander pourquoi ?

En fait, elle contourne une lande. C'est une autre surprise : il y a une lande en pleine forêt !

Cette lande semble être un endroit particulièrement festif. Sans doute cela est-il dû à la proximité de l'agglomération de Barbizon ?



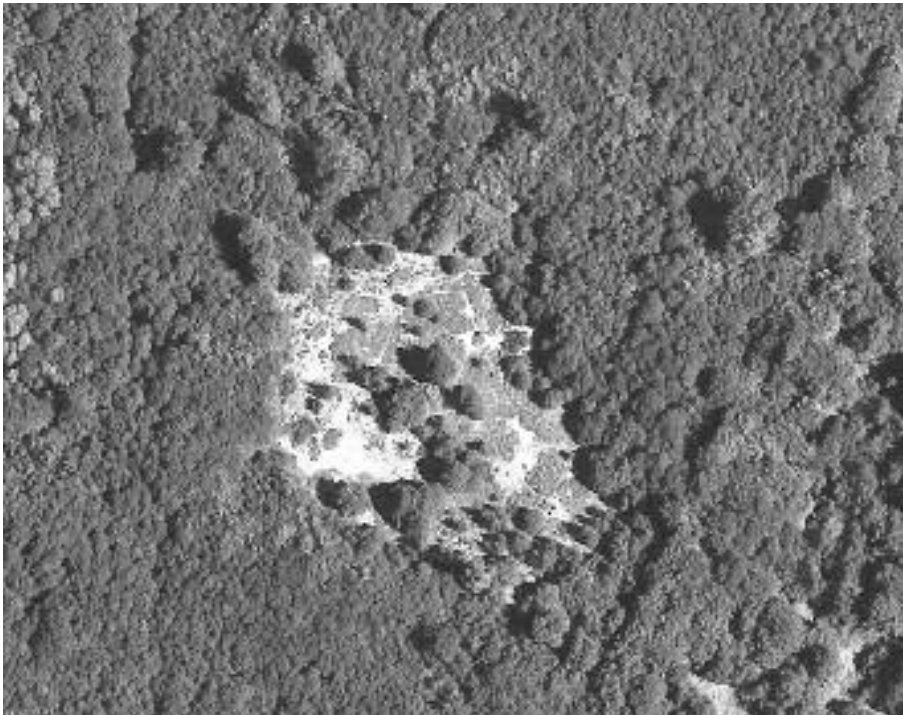
À part le foyer, prouvant que des êtres humains ont séjourné ici, nous découvrons aux alentours de nombreux vestiges de bouteilles et objets divers indiquant que ces humanoïdes ont l'habitude d'y festoyer et de s'abreuver en abondance.



Il est à souhaiter que l'ONF laisse les lieux en l'état car ils constituent un véritable patrimoine. Ils deviendront, à n'en pas douter, pour les générations futures d'archéologues, une source d'études particulièrement intéressante sur la vie des « néandertaliens du XXI^e siècle ».

Cette lande est une *terra incognita* car elle n'est pas signalée sur le carte IGN 2417 OT.

Toutefois « Google » l'a bien repérée du haut de ses satellites comme en témoigne la photo ci-dessous :



Continuons notre promenade, il nous reste quelques découvertes à faire. La route du Briarée se termine au chemin de bornage de Barbizon que nous longeons un instant. À la croisée des routes du Bas-Bréau et François-Millet, nous retrouvons deux beaux chênes qui sont déjà présents dans notre catalogue. Leurs circonférences : 3 mètres et 3,20 mètres ne nous émeuvent pas particulièrement. Après le Toutatis, et autres dieux, nous devenons blasés. Nous revenons par la route du Bas-Bréau qui, nous l'avons dit, est goudronnée. Il ne semble pas qu'il y ait d'autres observations à faire...

Toutefois, arrivés à environ 350 mètres du point de rencontre avec la route du Briarée, d'où nous sommes partis, nous apercevons un magni-

fique chêne à 10 mètres dans la parcelle (côté sud-est). Magnifique, parce qu'il émerge bien au dessus des taillis, mais surtout parce qu'il atteint 4,85 mètres de tour de taille. Curieux ! Il porte de façon évidente un rond bleu mais il ne figure pas sur ma carte des Arbres remarquables, carte héritée de Pierre Graber. De retour chez moi, je retrouverai, dans les documents de Pierre, l'enregistrement de cet arbre réalisé en 2011. Un oubli de report sur la carte ? Pris de court, nous ne le baptiserons pas. Si quelqu'un a une idée, nous attendons sa proposition...

Histoire de bien le repérer sur la carte, j'y retournerai bientôt. À partir du pied de cet arbre, je distingue la charpente d'un autre géant qui se dresse bien au dessus des taillis. L'endroit est touffu mais je suis guidé par ses longs doigts qui semblent griffer le ciel d'hiver. Après une centaine de mètres, j'arrive à un repli de terrain sur lequel se dresse bien cet autre chêne. Un petit rond bleu est encore visible. Il avait donc déjà été repéré comme candidat. Il ne me reste plus qu'à revenir avec l'équipe GAR pour le mesurer, il fait tout de même 3,90 m, et confirmer son classement comme Arbre remarquable.

Croyez-vous que nous en ayons fini avec ce coin de forêt ? Pas si sûr !

Le repli de terrain dont j'ai parlé figure bien sur la carte IGN. Munissez-vous d'une loupe et vous verrez qu'il culmine à 87,5 m alors que le reste de la plaine est à 82,50 m soit une altitude moyenne de 5 m et, il





n'est guère plus large que haut. Un chemin y est tracé, sans doute par les néandertaliens dont j'ai parlé plus haut.

De nombreux troncs, dans un état avancé de décrépitude, se dressent ou gisent dans cette zone. L'un d'entre eux nous surprend, qui porte une pancarte « **Régénération naturelle accès interdit** ». S'agit-il d'un premier essai de réserve biologique avant la lettre ? Vérification faites sur la carte IGN,



nous ne sommes ni dans une RBD ni dans une RBI. Il s'agit juste d'une relique !

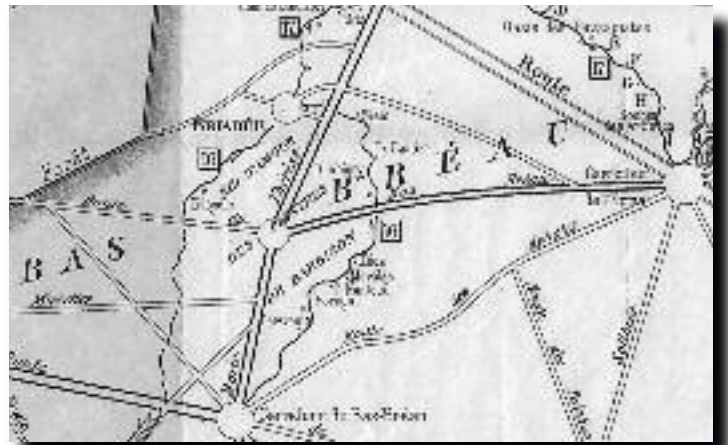
Et voici, pour en terminer avec nos surprises, que nous découvrons, toujours sur cette dorsale, une série d'arbres qui semblent avoir subi un traitement des plus bizarres : ils sont entièrement dépouillés de leur écorce sur tout leur pourtour et, ceci, sur 20 à 30 cm de hauteur.

Cela nous fait penser au « gemmage » des pins dans les Landes. À part qu'ici, c'est la totalité du tour de l'arbre qui est saigné. Par qui et dans quel but ? Les agents de l'ONF, interrogés, sont évasifs... Encore un coup des néandertaliens pensons-nous !

Comme vous avez pu le remarquer, j'appelle néandertaliens certains individus « non identifiés » et pourvus de mauvaises intentions vis-à-vis de la forêt.

Voilà un échantillon de ce que nous pouvons rencontrer lorsque nous parcourons ne serait-ce qu'un tout petit coin de forêt.

Vous pouvez toujours nous rejoindre lors de nos sorties, qui ont lieu le mardi après-midi. Vous aurez la possibilité de découvrir, avec nous, beaucoup de choses étonnantes ■



Carte du Touring Club de France vers 1900

